

Paris, le 20 avril 2018

## LE SNESUP-FSU CONDAMNE L'INTERVENTION POLICIERE QUI A CONDUIT A L'EVACUATION VIOLENTE DU SITE DE TOLBIAC ET A DES BLESSES GRAVES

Le SNESUP-FSU et ses sections de Paris 1 Panthéon-Sorbonne dénoncent la décision de la présidence de faire intervenir police et CRS dans l'enceinte de Tolbiac pour évacuer les occupant•e•s. La violence gratuite et disproportionnée des interventions policières contre des étudiant•e•s et des personnels pacifiques s'est déchaînée une fois de plus, entraînant des chocs psychologiques et des blessures graves nécessitant des hospitalisations. Casser, frapper, nasser et interpellé, ces actes policiers visent à la fois à dissuader la jeunesse de se mobiliser et tend à faire croire à nos concitoyens que les acteurs de la mobilisation seraient violents. Ils sont très majoritairement pacifiques. Si les tags sont le fait des occupants, la casse des amphithéâtres est le résultat de l'intervention des policiers et CRS. Enfin, selon des sources concordantes, un occupant de Tolbiac poursuivi par la police aurait fait une chute et ses blessures seraient très graves. Le SNESUP-FSU demande qu'une enquête soit diligentée afin que toute la lumière soit faite sur les circonstances de cet événement dramatique et les responsabilités qui pourraient être engagées.

Il est inadmissible d'avoir recours à la violence policière, d'autant plus dans une université, lieu d'émancipation intellectuelle et sociale, et en réponse à une expression démocratique. En effet, les occupations ont été décidées démocratiquement en assemblée générale par les membres de la communauté universitaire de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Cette occupation pacifique avait pour but de dénoncer la loi ORE, installant la sélection à l'entrée de l'université, et faisait de l'université un lieu libre et ouvert à tout•e•s. Désormais, l'université se retrouve vide d'étudiant•e•s et occupée par les CRS.

Le SNESUP-FSU appelle le gouvernement et la présidence de Paris 1 à :

- libérer immédiatement les personnes interpellées ;
- ne recourir à aucune sanction pénale ou disciplinaire à l'encontre de personnes mobilisé•e•s contre la loi ORE et à permettre aux étudiant•e•s de récupérer leurs effets personnels ;
- stopper le recours aux interventions policière ;
- rouvrir tous les sites occupés par la police ;
- ouvrir des négociations en vue du retrait de la loi ORE et de la mise en œuvre d'un plan d'investissement pluriannuel dans l'enseignement supérieur et la recherche afin d'accueillir et faire réussir l'ensemble des bacheliers dans la formation de leur choix. ■

Suivez-nous !



[HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/SNESUPFSU/](https://www.facebook.com/SNESUPFSU/)



[HTTPS://TWITTER.COM/SNESUPFSU](https://twitter.com/SNESUPFSU)